

CAISSE DESJARDINS D'ARGENTEUIL

Programme de financement pour
l'École d'Aviation Lachute
6800009 canada Inc.

Caractéristiques	
Profil de la clientèle admissible	Citoyen canadien ou immigrant reçu, inscrit à temps plein, dans une école de formation
But de l'emprunt	Financement de la formation du cours de pilotage
Limite de crédit	Maximum : 40,000\$
Types de financement	Pendant les études : marges de crédit pour une période maximale de 24 mois Après les études : Financement Accord D ou prêt personnel
Modalités de remboursement	Pendant les études : paiement des intérêts seulement. Le premier remboursement en capital est reporté six mois après la fin de la formation. Après les études : période maximale de remboursement du capital. <ul style="list-style-type: none">• 0 -15 000\$ = 5 ans• 15 000\$ et plus = 10 ans
Echéance de la marge de crédit	La marge de crédit devient remboursable : - à la fin des études ou à l'abandon des études -lors d'un défaut en vertu des politiques de la caisse ou d'irrégularités en matière d'admissibilité ou de critères d'évaluation
Taux d'intérêt	* TBPD + 1% Au moment de la consolidation : Taux du prêt à la consommation applicable moins 2%. *Taux Base Personnel Desjardins
Fréquence de changement de taux	Révision mensuelle
Assurance-vie	Assurance-vie obligatoire (assurance marge de crédit)
Garantie	La signature d'une caution ou l'obtention d'une garantie tangible peut-être exigible.
Documentations exigées	<ul style="list-style-type: none">• La preuve d'inscription• Copie de la facture• Avis de fin d'études
Déboursé	<ul style="list-style-type: none">• Sur demande de l'école, pour formation à venir (par tranche de 3 500\$ maximum)• Si abandon, un avis écrit devra être envoyé à la Caisse et le chèque de remboursement des avances non utilisées sera fait conjointement à la Caisse et au nom de l'étudiant